

INDONÉSIE

Les normes humanitaires minimales devraient être respectées en Irian Jaya

Index AI : AI 21/07/96

Embargo : mardi 23 janvier 1996

Les négociations se poursuivent entre les ABRI (forces armées) et un groupe armé d'opposition qui garde 15 personnes en otages, dans la province indonésienne d'Irian Jaya. Amnesty International a demandé aujourd'hui (mardi 23 janvier 1996) la libération des otages et le respect par toutes les parties – notamment l'armée indonésienne – des normes humanitaires minimales.

« Nous espérons que cette situation explosive pourra être résolue sans conséquences tragiques pour les droits de l'homme », a déclaré l'Organisation.

Le 8 janvier, un détachement de l'Organisasi Papua Merdeka (OPM, Organisation de la Papouasie libre) a pris 26 personnes en otages à Mapunduma, village de la vallée du Baliem, en Irian Jaya. L'OPM se bat pour l'indépendance de l'Irian Jaya, moitié occidentale de l'île de Nouvelle-Guinée, qui fut cédée à l'Indonésie en 1963.

Douze des otages ont été libérés, tandis qu'un autre, de nationalité allemande, a été libéré temporairement et doit revenir aux mains de l'OPM. Sept Indonésiens et six étrangers sont toujours en otages. Il ne semble pas que l'OPM ait menacé de tuer les otages.

Deux adolescents indonésiens avaient également été pris en otages par l'OPM le 21 novembre 1995. On pense qu'ils sont maintenant détenus de l'autre côté de la frontière, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, par un autre groupe de l'OPM.

Amnesty International s'oppose à la prise d'otages par des groupes d'opposition armés, cet acte étant contraire aux Conventions de Genève. Elle demande à l'OPM de libérer immédiatement et sans condition les personnes qui se trouvent toujours entre ses mains.

L'Organisation tient également à ce que toute intervention des forces armées indonésiennes en vue de libérer les otages ne conduise pas à des violations des droits de l'homme. Toute personne détenue en raison de sa participation présumée à la prise d'otages ne devrait pas être soumise à de mauvais traitements et devrait pouvoir immédiatement consulter un avocat.

Amnesty International a fait part de ses préoccupations face aux violations des droits de l'homme perpétrées par les forces armées en Irian Jaya. En septembre 1995, la Commission nationale des droits de l'homme indonésienne a confirmé que 16 personnes avaient été exécutées de manière extrajudiciaire par l'armée et que des actes de torture, des arrestations illégales et arbitraires ainsi que des "disparitions" avaient eu lieu. Les victimes de ces violations étaient des personnes soupçonnées de liens avec l'OPM.

« Cette prise d'otages place l'Irian Jaya au centre de l'attention internationale, a déclaré l'Organisation. Même si la crise actuelle connaît une issue favorable, le gouvernement indonésien devrait continuer à autoriser la surveillance de la situation des droits de l'homme dans la région. » 1